L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI. 20 MAI 1890.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1890.

Qu'il soit connu que, quand un acte de vente est exécuté au nom et au profit d'un acquéreur de propriétés foncières à lui vendues pour taxes et les dites propriétés ne sont pas rachetées à une date quelconque pendant l'année qui suivra l'inscription au bureau des Aliénations, dans la paroisse où sont situées lesdites propriétés, cette inscription au bureau des Aliénations ou des Hypothèques aura pour effet de canceller et d'abolir toutes les hypothèques conventionnelles et judiciaires. (Sect. 63 de la loi 85 de 1888.)

L. ARNAULD.

Collecteur de Taxes d'Etat dans le Troisième et le Cinquième District.

Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Troisième et Cinquième Districts.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 31ème jour de Mai A. D., 1890 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessés à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

TROISIEME DISTRICT.

ANGLADE, ALEX—
Taxe de 1889, montant à...........3c
1 Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Hancock, Tricou, Industrie et la Promenade Florida, désigné comme l'ilet No 1642.

ALLEN, CHARLES J.—
Taxe de 1889, montant à.........$1 80
2 Sept lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montegut, Robertson, Presse et Claiborne, désignés comme lots Nos 1 à 7 dans l'ilet No 651; les lots Nos 1 à 3 mesurant 96 pieds de face à la rue Montégut sur 140 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne et 139 pieds 5 pouces et 4 lignes sur l'autre, formant l'encoignure des rues Montegut et Robertson; les lots Nos 4 à 7 mesurant 139 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne sur 117 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, 139 pieds 11 pouces dans le fond et formant l'encoignure des rues Claiborne et Montegut.

ANDREWS, ADELE E.—
Taxe de 1889, montant à...........36c
3 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libérale, Champs-Elysées et Force, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 1173, mesurant 30 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

AGUSTI, ANTONIO—
Taxe de 1889, montant à...........$2 10
7 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Génie, Nouveau St-Bernard et Célestine, désigné comme lot No 9 à dans l'ilet No 1030, mesurant 159 pieds 10 pouces de face à la rue Antonia sur 123 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Antonia et Génie.

BARKINGERS, D—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
8 Un lot de terre dans le 3eme district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Massat, Royale et Dauphine, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 181, mesurant 15 pieds 8 pouces de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur.

BALFE, Mme ELIZABETH—
Taxe de 1889, montant à..........$1 80
10 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Robertson, Villeré et Press, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 dans l'ilet No 608; le lot No 11 mesurant 31 pieds de face à la rue St-Ferdinand sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Ferdinand et Robertson; les lots Nos 12 et 13 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robertson sur 70 pieds de profondeur.

BARROW, RALPH C.—
Taxe de 1889, montant à...........$2 25
11 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No — dans l'ilet No 1197, mesurant 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue D'Abadie sur 125 pieds de profondeur.

BAUDUC, E F—
Taxe de 1889, montant à...........$3
12 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, situés sur le Bayou St-Jean, partie supérieure, désignés comme lots Nos 1 et 2, mesurant 187 pieds 6 pouces 4 lignes au Bayou St-Jean sur une profondeur de 431 pieds 7 pouces sur une ligne, et 532 pieds 10 pouces sur l'autre ligne et 212 pieds dans le fond.

BREEN, Vve MARGARET—
Taxe de 1889, montant à..........$1 80
18 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 744, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

BRES, J. B.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 80
21 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans faisant face à la partie inférieure du Bayou St-Jean, mesurant environ 30 acres sur le Bayou St-Jean.

BERGES, C. E.—
Taxe de 1889, montant à...........$9
22 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St-Claude et Marais, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 387, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

BUTTMAN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à..........$1 47
31 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Clouet, Louisa et Urquhart, désignés comme lots No 10 et 11 dans l'ilet No 481, mesurant 75 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur 171 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur.

BLOUSSON, SYLVAIN—
Taxe de 1889, montant à..........$0 42
33 Quatorze lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mehle, Angela, Solon et la Promenade Florida, dans les ilets Nos 1647, 1654, 1956, 1963, 2033, 2042, 2209, 2218, 2396, 2405, 2584, 2593, 2769 et 2780.

CANET, ANTONIO—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
34 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Champs Elysées, Urquhart et Français, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 495, mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 84 pieds de profondeur.

CONWAY, Vve HENRIETTA—
Taxe de 1889, montant à..........24c
44 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, O'Reilly, Aubry, Rocheblave, Dorgenois et l'avenue St-Bernard, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 1339, mesurant 28 pieds de face à la rue Dorgenois sur 110 pieds de profondeur.

COMMERCIAL HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe de 1889, montant à...........$4 50
45. Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés comme lots Nos 15 à 17 dans l'ilet No 1189, mesurant 89 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Laharpe sur 125 pieds de profondeur.

COLEMAN, CHARLES—
Taxe de 1889, montant à...........$2 10
47. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Massat, Barthélemy, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 352, mesurant 30 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Massat sur 110 pieds de profondeur.

CORNEILLE, CHARLES—
Taxe de 1889, montant à...........60c
48. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, St-Claude et Marais, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 406, mesurant 23 pieds de face à la rue Elmire sur 100 pieds de profondeur.

DOUCET, JEAN—
Taxe de 1889, montant à...........$2 70
57 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Rempart et Bourgogne, désigné comme lot No 27, dans l'ilet No 203, mesurant 33 pieds de face à la rue St-Antoine sur 92 pieds de profondeur.

DURIEU, Mme E.
Taxe de 1889, montant à...........75c
58 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Bourgogne, Dauphine et le Gamory Tract, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 dans l'ilet No 246, mesurant 96 pieds 9 pouces de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Lizardi et Bourgogne.

DUCLOS, EMILE—
Taxe de 1889, montant à...........$7 20
59 Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fleet, Andry, Delery et Chartres désignés comme 2 lots dans l'ilet No 55.

DUPIN, BETSY—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
60. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Célestine, France et Génie, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 1026, mesurant 64 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces de profondeur formant l'encoignure des rues Union et Célestine.

DUPRE, LUCIEN—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
61. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Laharpe, Columbus et Roman, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 995, mesurant [illegible] de face à la rue Prieur sur 100 pieds de profondeur.

DUFOSSAT, CHARLES SONIAT—
Taxe de 1889, montant à...........$7 20
62. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bagatelle, Bourbon et Esplanade, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 57, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 90 pieds sur une ligne et de 125 pieds sur l'autre ligne.

EBEHARD, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$2 10
64 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 360, mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Désiré sur 82 pieds de profondeur.

ESCHMANN, JOHN A.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
67 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par la Route St Jean, les rues Esplanade, Lepage, Gayoso et la Grande Route, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 1525, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Route St-Jean sur 114 pieds de profondeur.

FARQUE, WM.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 20
71 Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Joséphine, Solidelle et Espagne, désignés comme lots Nos 18 à 20 dans l'ilet No 881, mesurant 150 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Mandeville et Joséphine.

FIX, GEO. A., AUG. WM. ET Vve AMELIA—
Taxe de 1889, montant à...........$8 40
72 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Remparts, Washington et St-Claude, désigné comme lot No 18, dans l'ilet No 369, mesurant 60 pieds de face à la rue Musique sur 64 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Musique et Remparts.

FORSCHLER, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$15 00
77 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Claiborne, Espagne et Prosper, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 745, mesurant 124 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 86 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Mandeville et Claiborne.

FUST, CAROLINA—
Taxe de 1889, montant à...........$6 00
78 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 361, mesurant 32 pieds de face à la rue Piété sur 110 pieds de profondeur.

GAR, FREDERICK—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
79 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Claiborne, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 641, mesurant 39 pieds 4 pouces de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Claiborne.

GREGOIRE, ANDRE
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
84 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et Roman, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 763, mesurant 30 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

GIRARDEY, Mme CAMILLE F.—
Montant à...........$3
87 Un morceau de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

GIRARDEY, Mme CAMILLE E—
Taxe de 1889, montant à...........$0 60
88 Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans borné par l'avenue Paris et les rues Bruxelles, Manuel et Beauregard, désigné comme ilet No 2507.

GIRARDEY, MLLE E—
Taxe de 1889, montant à...........$3 90
89. Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Nouveau St Bernard, Solidelle et Antonia, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'ilet No 768, mesurant 118 pieds de face à la rue Prosper sur 81 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Prosper et Nouveau St-Bernard.

GIRARDEY, MLLE E—
Taxe de 1889, montant à...........$0 90
90 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Nouveau St-Bernard, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 768, mesurant 27 pieds 11 pouces de face à la rue Antonia sur 160 pieds de profondeur.

GUIGNARD, ALEXANDER N.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
93 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Mandeville, Espagne et Villeré, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 513, mesurant 17 pieds de face à la rue Urquhart sur 160 pieds de profondeur.

HANNON, WM JAMES, CATHERINE L., JOHN F. JAMES, et THOMAS B.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 80
95 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Champs-Elysées, Decatur et Marigny, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 7, mesurant 28 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Chartres sur 115 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

HESS, GEORGE EDWARD—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
97. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté droit de la ville, désigné comme partie du lot No 7, mesurant 122 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

HIRSCHWITZ, FALK—
Taxe de 1889, montant à...........$3
99. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, faisant face au Bayou St-Jean, partie inférieure, désigné comme lot No 8, mesurant 100 pieds de face au Bayou St-Jean sur 180 pieds de profondeur.

HYPOLITE, Mme LOUIS—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
105 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Villeré, Urquhart et l'avenue St Bernard, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 505 et 506, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

JOACHIM, MANUEL JR.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
106 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Marais, Urquhart et Musique, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 490, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

JONES, EMILE—
Taxe de 1889, montant à...........60c
109 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Flood, Marais, St-Claude et l'avenue Caffin, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 429, mesurant 30 pieds de face à la rue Flood sur 130 pieds de profondeur.

KERNION, C. H—
Taxe de 1889, montant à...........$3 70
117 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Antonia et l'avenue St-Bernard, désigné comme lot No 6, dans les ilets Nos 633 et 634, mesurant 84 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 149 pieds sur une ligne et 173 pieds sur l'autre ligne.

KLEBS, Vve MARGARET ET AUTRES—
Taxe de 1889, montant à...........$6
118 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Royale et Mandeville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 151, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Chartres sur 79 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

KIDD, ARTHUR—
Taxe de 1889, montant à...........24c
119 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Nouveau St-Bernard, Magistrat et Loi, dans l'ilet No 1372, mesurant 50 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

LAMBOU, H et J. NOEL—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
130 Seize lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Alexandre, Mathilde et Dauphine, désignés comme lots Nos 1 à 16 dans l'ilet No 185, les lots Nos 1 à 6 faisant face à la rue Royale; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Royale et Dauphine; les lots Nos 7 à 12 faisant face à la rue Dauphine, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Dauphine et Alexandre; les lots Nos 13 à 16 faisant face à la rue Alexandre.

LAMBOU, H ET J. NOEL—
Taxe de 1889, montant à...........$36 00
131. Dix lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Peters, Mathilde et Chartres, désignés comme lots Nos 1 à 10 dans l'ilet No 36, le lot No 1 mesurant 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Alexandre sur 119 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne et 120 pieds 3 pouces et 7 lignes sur l'autre ligne et formant l'encoignure des rues Alexandre et Peters; les lots Nos 2, 3 et 4 mesurant chaque 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Peters sur 120 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur sur une ligne et 123 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne, le lot No 5 mesurant 27 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Peters sur 123 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne et 124 pieds 7 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne, le lot No 6 mesurant 30 pieds 1 ligne de face à la rue Chartres sur 110 pieds de profondeur et 26 pieds 10 pouces et 6 lignes dans le fond, les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant chaque 28 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur 110 pieds de profondeur, et le lot No 10 mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Alexandre sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Alexandre et Chartres.

LAMBOU, H. ET J. NOEL—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
132 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Mathilde, Alexandre et Chartres, désigné comme lot No — dans l'ilet No 36, mesurant 143 pieds de face à la rue Peters sur 596 pieds de profondeur sur une ligne et 602 pieds sur l'autre, formant l'encoignure des rues Peters et Mathilde et des rues Mathilde et Royale.

LAMBOU, H. ET J. NOEL—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
133 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mathilde, Peters Dauphine et le Couvent des Ursulines, désigné comme lot No 5 dans les ilets Nos 37, 38, 125, 126 et une partie des ilets Nos. 185, 186 et 187, mesurant 143 pieds de face à la rue Royale sur 209 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Royale et Mathilde et des rues Royale et Alexandre.

LLAMBIAS, MINEURS CLARA R., SIDNEY LOUIS, EUGENE A. ET ANDREW J.—
Taxe de 1889, montant à...........$6
137. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Antonia, Marais et Urquhart, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 499, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 150 pieds 10 pouces de profondeur et 52 pieds 6 pouces dans le fond.

LEEFE, JOHN L—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
140 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Espagne, Mandeville et St-Claude, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No. 392, mesurant 52 pieds de face à la rue Marais sur 153 pieds de profondeur.

LALAURIE, LOUIS—
Taxe de 1889, montant à...........30c
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libérale, Lafayette, Port et Génie désigné comme lot No — dans l'ilet No 1069, mesurant 260 pieds de face à la rue Libérale sur 236 pieds de profondeur.

MARTIN, JOHN P.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 50
142 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, [illegible], Roman et Prieur, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 904, mesurant 33 pieds de face à la rue Laharpe sur 104 pieds 11 pouces de profondeur.

MANTHEY, J. H.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 80
143 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Clouet, Montégut et Dauphine, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 170, mesurant 42 pieds de face à la rue Royale sur 73 pieds 6 pouces de profondeur.

MANTHEY, GUSTAVE A.—
Taxe de 1889, montant à...........$6 00
144 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Montégut, Clouet et Bourgogne, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 282, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 63 pieds de profondeur.

MAGET, Vve B.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
145 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, St-Claude et Remparts désigné comme lot No 23, dans l'ilet No 356, mesurant 24 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

MARTINEZ, J P—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
146 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Union, Bagatelle et Villeré, désigné comme lot No. 26 dans l'ilet No 509, mesurant 25 pieds de face à la rue Urquhart sur 150 pieds de profondeur.

MARSHALL, FRANCOIS—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
147 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots No 22 et 23 dans l'ilet No 317, mesurant 56 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

MASCARO, Mme ANTONIO—
Taxe de 1889, montant à...........$7 80
151. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Union, Français et Remparts, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 376, mesurant 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces 1 ligne, et 44 pieds 6 pouces dans le fond.

MASCARO, Mme ANTONIO—
Taxe de 1889, montant à...........$4 20
152 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Galvez et Onzaga, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 1037, mesurant 33 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 125 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Johnson.

MAUREE, NICHOLAS—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
153 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St-Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 5 ou 8 dans l'ilet No 507, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Antonia sur 128 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

MAURER, Mlle M.—
Taxe de 1889, montant à...........45c
154 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Hope, Union et Loi, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 1500, mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Hope.

MECHANICS HOMESTEAD ASSOCIATION
Taxe de 1889, montant à...........$1 20
156 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot G dans l'ilet No 1194 mesurant 32 pieds de face à la rue Laharpe sur 125 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur.

MEYER, HERITIERS de FRANCIS—
Taxe de 1889, montant à...........[illegible]
157 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pélopidas, Union, Bagatelle et [illegible], désigné comme lot No 11, dans l'ilet No 3039, mesurant 34 pieds 11 pouces de face à la rue Pélopidas sur 160 pieds de profondeur.

MEYER, PAUL V—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
158 Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Loi et Magistrat, désigné comme ilet No 1378, mesurant 319 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur 285 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

MEYER, PAUL V—
Taxe de 1889, montant à...........$0 30
159 Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Loi, Mandeville et Magistrat, désignés comme lots Nos 13 à 17, dans l'ilet No 1379, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 6 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Marigny et Loi.

MEYER, PAUL V—
Taxe de 1889, montant à...........$0 60
160 La moitié d'un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Loi et Hope, désignée comme la moitié de l'ilet No 1497.

MICHINARD, FRANCIS—
Taxe de 1889, montant à...........$9
162 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Marigny, Remparts et Champs Elysées, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 272, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MOSELEY, Vve WM P.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
163 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Montegut, St-Ferdinand et Chartres, désigné comme lot No 4 ou 11 1/2 dans l'ilet Nos 143 et 144, mesurant 24 pieds de face à la rue Royale sur 143 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

MOSELEY, Vve WM. P.—
Taxe de 1889, montant à...........$24
164 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Royale, Chartres et Montégut désigné comme lot No 3A ou 14 dans les ilets Nos 143 et 144, mesurant 56 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Ferdinand sur 96 pieds de profondeur.

MONTFORT, Mme LOUIS—
Taxe de 1889, montant à...........$2 55
165 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Florida, [illegible], Mystère et Esplanade, désigné comme lot No 2 ou E dans l'ilet No 1554, mesurant 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

MORRIS, J.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
168 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Nouveau St-Bernard, Joséphine et Nlle-Orléans désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 890, mesurant 15 pieds de face à la rue Solidelle sur 87 pieds de profondeur.

McCONNELL, Mme MARGARET T.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
170. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Marais, Mandeville et St-Claude, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 393, mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 95 pieds de profondeur.

McMANUS, DANIEL—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
171. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Chartres, Champs-Elysées et Decatur, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 7, mesurant 27 pieds de face à la rue Marigny sur 128 pieds de profondeur.

NOEL, Mme M. M.—
Taxe de 1889, montant à...........$6
172. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Urquhart, Villeré et Champs-Elysées, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 511, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

OALMANN, HERMAN—
Taxe de 1889, montant à...........$8 40
175 Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Lizardi, Royale et le Gamory Tract, désignés comme lots Nos 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 195, les lots Nos 7, 8 et 9 mesurant 90 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Dauphine et Lizardi, et le lot No 10 mesurant 26 pieds 9 pouces de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 11 pouces et 1 1/2 lignes de profondeur.

OSER, Mme JULIA—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
177 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté droit de la ville, désigné comme lot No. 17, mesurant 6 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

PAIN, LOUIS—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
178 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 751, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

PARLANGE, Mme E.—
Taxe de 1889, montant à...........15c
179 Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Alexandre, Génie et Libérale, désigné comme lot No — dans l'ilet No 1089, mesurant 341 pieds de face à la rue Mathilde sur 109 pieds de profondeur.

PEREZ, PIERRE—
Taxe de 1889, montant à...........$0 06
183 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Force et Verdun, désignés comme deux lots dans l'ilet No 1226.

PHELPS, LOUIS—
Taxe de 1889, montant à...........6 c
184. Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Indépendance, Congrès, Libérale et Force, désigné comme ilet No 1151, mesurant 197 pieds de face sur 341 pieds de profondeur.

PRESAS, JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à...........$6 00
185 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Laharpe, Marais, Villeré et l'avenue St Bernard, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 503, mesurant 30 pieds de face à la rue Colombus sur 106 pieds de profondeur.

POIROT, JEAN BAPTISTE—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
186 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Laharpe, Lapeyrouse et Roman, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 764, mesurant 32 pieds de face à la rue Derbigny sur 81 pieds 8 pouces de profondeur.

POURSINE, Vve AMEDEE—
Taxe de 1889, montant à...........$7 20
187 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Champs Elysées, Marigny et Urquhart, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 512, mesurant 84 pieds de face à la rue Villeré sur 29 pieds de profondeur.

RETIF, J. ALFRED—
Taxe de 1889, montant à...........$0 60
196 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Tricou, Delery et Bienvenu, désigné comme lot No 20, dans l'ilet No 92, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

RINGE, ALFRED E—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
198 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Célestine et Génie, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 dans l'ilet No 1025, les lots Nos 8 et 9 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur, et le lot No 10 mesurant 34 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Génie.

RINGE, ALFRED E.—
Taxe de 1889, montant à...........[illegible]
199 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Champs-Elysées, Célestine et Français, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 1025, le lot No 11 mesurant 32 pieds de face à la rue Génie sur 160 pieds de profondeur, et le lot No 12 mesurant 32 pieds de face à la rue Génie sur 160 pieds 7 pouces de profondeur.

RINGE, ALFRED E.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
200 Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Célestine, Génie et Champs-Elysées désignés comme lots Nos 18, 19 et 20 dans l'ilet No 1025 mesurant 120 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Français sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Français et Célestine.

RINGE, ALFRED E.—
Taxe de 1889, montant à...........60c
201 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Célestine, Champs-Elysées, Génie et Français, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 1025, mesurant 64 pieds de face à la rue Célestine sur 160 pieds 7 pouces de profondeur.

RINGE, ALFRED E.—
Taxe de 1889, montant à...........80c
202 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Génie, Célestine et Champs-Elysées désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 1025, mesurant 40 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Français sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Français et Génie.

RINGE, ALFRED E.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
203. Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Génie, Champs-Elysées et Célestine désignés comme lots Nos 14, 15 et 16 dans l'ilet No 1025 mesurant 120 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Français sur 117 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur.

ROBERT, PIERRE—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
205. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Encampement, Esplanade, le Chemin de Gentilly et le Bayou St-Jean, désigné comme lot No — dans les ilets Nos 1734 à 1770, mesurant 60 pieds de face à la rue Fortin sur 134 pieds de profondeur.

ROUEDE, SUC JEAN P—
Taxe de 1889, montant à...........$9 60
207 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, St-Claude, Remparts et Bagatelle désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 376, mesurant 127 pieds 9 pouces de face à la rue Union sur 63 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Union et St-Claude.

ROUEDE, SUC JEAN PIERRE—
Taxe de 1889, montant à...........$9 60
208 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Marigny, Champs-Elysées et Remparts, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'ilet No 373, les lots Nos 12 et 13 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue St-Claude sur 28 pieds de profondeur; le lot No 14 mesurant 31 pieds de face à la rue St Claude sur 96 pieds de profondeur.

ST. MARY'S CATHOLIC ORPHAN BOYS' ASYLUM—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
204 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, France, Dauphine et Lesseps, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 182 mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Royale sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Royale et France.

SAMBOLA, ANTHONY—
Taxe de 1889, montant à...........$10 20
211 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Dauphine et Piété, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 249, mesurant 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Louisa sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

SWARTZ, JOS—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
213 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 509, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

SCHALLMAYER, WILLIAM—
Taxe de 1889, montant à...........$4 80
214 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Esplanade et Bourgogne, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 248, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur.

SCHMALZ, CHRIST T.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
215. Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique Arts, Villeré et Robertson, désigné comme partie des lots Nos 17, 18 et 19 dans l'ilet No 612, mesurant 79 pieds 10 pouces de face à la rue Musique sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

SCHMALZ, CHRIST T.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
216. Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans l'ilet No 612, mesurant 63 pieds de face à la rue Musique sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

SEVERIN, Mme HENRY C—
Taxe de 1889, montant à...........$15 00
218 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bagatelle, Robertson et St-Antoine, désigné comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 636; le lot No 6 mesurant 110 pieds de face à la rue Claiborne sur 32 pieds 3 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues Claiborne et Bagatelle; le lot No 7 mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

SEVERIN, Mme HENRY C—
Taxe de 1889, montant à...........$0 06
219 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 689, mesurant 31 pieds de face à la rue Tricou sur 104 pieds de profondeur.

SCHMIDT, NICHOLAS—
Taxe de 1889, montant à...........60 c
221 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lesseps, St-Claude, Mathilde, Manuel et la propriété du Couvent, désigné comme lot No — dans les ilets Nos 234, 235, 298, 299, 346 et 347, mesurant 90 pieds de face à la rue Dauphine sur 30 pieds de profondeur.

SMITH, RUDOLPH—
Taxe de 1889, montant à...........$4 20
222 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Laharpe, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'ilet No 1344, mesurant 51 pieds 2 pouces de face à la rue Colombus sur 58 pieds de profondeur.

SMITH, RUDOLPH—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
223 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Kerlerec, Tonti et Rocheblave, désignés comme lots A et B dans l'ilet No 1192 mesurant 58 pieds 1 pouce de face à la rue Colombus sur 150 pieds de profondeur.

THEY, GEORGE—
Taxe de 1889, montant à...........$12 00
233 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Mandeville, Espagne et Decatur, désigné comme lots D et E ou partie du lot No 1 dans l'ilet No 12; le lot D ou partie du lot No 1 mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur; le lot E ou partie du lot No 1 mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur.

TECKER, Mme LENA—
Taxe de 1889, montant à...........$3 40
234 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 770, mesurant 24 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle sur 172 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

THIRD DISTRICT BUILDING ASSOCIATION—
Taxe de 1889, montant à...........$13 56
235 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Soeurs, Bourgogne et Jourdan, désigné comme partie des lots No 8 à 12 dans l'ilet No. 232, mesurant 50 pieds de face à la rue Dauphine sur 139 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Jourdan.

THOMAS, JOS—
Taxe de 1889, montant à...........90c
236 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Libérale, Nlle-Orléans et Génie, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 1081, mesurant 30 pieds de face à l'avenue de Londres sur 109 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue de Londres et de la rue Libérale.

VAN BUREN, MARTIN—
Taxe de 1889, montant à...........75 c
243 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Havane, Libérale et Force, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 1181, mesurant 29 pieds 1 pouce de face à l'avenue de Londres sur 110 pieds de profondeur.

VILLERMIN, AUGUSTE—
Taxe de 1889, montant à...........$12 10
246 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Français, Dauphine et Union, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 262, mesurant 40 pieds de face à la rue Bourgogne sur 86 pieds de profondeur.

VOORHIES, CORNELIUS A.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 35
248 Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard et Londres, les rues Nlle-Orléans Prosper et Solidelle, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8 dans l'ilet No. 766, mesurant 93 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 100 pieds de profondeur.

VOORHIES, PAUL E.—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
249 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St Bernard et Londres les rues Nlle-Orléans, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 766, mesurant 31 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 100 pieds de profondeur.

WALSH, Mme JAMES F.—
Taxe de 1889, montant à...........30 c
253 Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gordon, Claiborne, Monroe et Prosper, désignés comme lots Nos 22 à 25 dans l'ilet No 700, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Gordon sur 111 pieds de profondeur.

ZENON, Mme HILAIRE—
Taxe de 1889, montant à...........$0 45
256 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Génie, Nouveau St-Bernard et Célestine, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 1030, mesurant 96 pieds de face à la rue Antonia sur 32 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Antonia et Génie.

CINQUIÈME DISTRICT.

ALLISON, RACHEL—
Taxe de 1889, montant à...........30c
1. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Leesburg, attenant à l'habitation Tréguier, désigné comme lot No 24, mesurant 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

ALLEGHAM, EDWARD—
Taxe de 1889, montant à...........$7 80
2. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Peter, Elmire et Alix, désignés comme partie des lots Nos 11 et 12 ou lots A et B dans l'ilet No 40, la partie du lot No 11 ou lot A mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur, et la partie du lot No 12 ou lot B mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chestnut et Alix.

BOHR, Vve BERTHA—
Taxe de 1889, montant à...........$3
3. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, DeArmas et Decatur, désignés comme lots Nos 22 et 23, dans l'ilet No 167, mesurant 64 pieds de face à la rue Monroe sur 128 pieds de profondeur.

FICK, DOROTHEA—
Taxe de 1889, montant à...........$4 80
10 Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Powder, Bouny, Alix et Peter, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 6, mesurant 30 pieds de face à la rue Powder sur 127 pieds de profondeur.

GRIMSTEAD, MARY A.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
11 La moitié d'un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Monroe, Madison et Homer, désignée comme la moitié du lot No 2, dans l'ilet No 151, mesurant 31 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

HARRISON, B. et G. STEWART et autres—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
12 Quatre lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Leesburg, attenant à l'habitation Tréguier, désignés comme lots Nos 8 à 11, mesurant 160 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

HATIERS, GEORGE—
Taxe de 1889, montant à...........$0 60
13 Un lot de terre dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Séguin, Delaronde, Peter et Barthélemy, désigné comme la moitié du lot No 24, dans l'ilet No 15, mesurant 15 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Séguin sur 155 pieds de profondeur.

HENDERSON, ARTHUR—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
14 Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 167, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue De Armas sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et formant l'encoignure des rues DeArmas et Franklin.

HENDERSON, ANDREW—
Taxe de 1889, montant à...........$1 20
15. Un lot de terre, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot 8 dans l'ilet No 167, mesurant 31 pieds de face à la rue DeArmas sur 95 pieds de profondeur.

HUGHES, CHARLES—
Taxe de 1889, montant à...........[illegible]
17 Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Elmire, Homer, Pacifique et Jackson, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No. 145, mesurant 64 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Elmire et Homer.

JACKSON, MARY ANN—
Taxe de 1889, montant à...........90c
18 Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, propriété vendue de B. Lacoste, 2me division non vendue, désigné comme lot No 16, mesurant 61 pieds de face au Canal sur 128 pieds de profondeur.

LAFLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
20. Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, borné par les rues Provost, Americus, Odéon et Orléans, désigné comme ilet No 24, mesurant 324 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

LAFLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
21 Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Tunisburg, borné par les rues Copernic, Perry, Orléans et Odéon, désigné comme ilet No 28, mesurant 300 pieds de face sur 323 pieds de profondeur.

LAFLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1889, montant à...........15 c
22 Un ilet de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, borné par les rues Perry, Galatin, Orléans et Odéon, désigné comme ilet No 31, mesurant 286 pieds de face sur 323 pieds de profondeur.

LLADO, SUC. DE JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à...........$5 40
23. Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Séguin, Villeré et Bouny, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 10, mesurant 63 pieds 11 pouces de face à la rue Patterson sur 117 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Patterson et Séguin.

MICHEL, Mme MARIE—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
29 Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Séguin, Alix, Peter et Barthélemy, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 16, mesurant 61 pieds 11 pouces de face à la rue Séguin sur 105 pieds de profondeur.

MICHEL, Mme MARIA—
Taxe de 1889, montant à...........$7 20
30 Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Séguin, Alix et Bouny, désignés comme lots No 9 et 10 dans l'ilet No 7, mesurant 63 pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Peter et Séguin.

SALIBA, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
37. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Evelina, Powder et Bouny, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 90; le lot No 11 mesurant 40 pieds de face à la rue Market sur 110 pieds de profondeur sur une ligne, 87 pieds 9 pouces sur l'autre ligne et 26 pieds dans le fond et le lot No 12 mesurant 40 pieds 11 pouces de face à la rue Evelina sur 7 pieds 10 pouces sur une ligne et 87 pieds 9 pouces sur l'autre ligne, et 70 pieds dans le fond, formant l'encoignure des rues Evelina et Bouny.

THOMPSON, Vve ANN—
Taxe de 1889, montant à...........$7 80
38. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Alix, Elmire et Peter, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 41, mesurant 63 pieds 6 pouces de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Pacifique et Alix.

THOMPSON, Mme JOHN W.—
Taxe de 1889, montant à...........$16 20
39 Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Séguin, Bouny et Patterson, désigné comme lot No 9 et la moitié du lot No 10 dans l'ilet No 10, mesurant 90 pieds de face à la rue Villeré sur 1[illegible]8 pieds de profondeur.

THOMPSON, JOHN W.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 20
40 Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bouny, Delaronde et Séguin, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 9, mesurant 43 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 95 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,

Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT,

CONFORMEMENT A L'ACTE 96 DE 1882.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut. Paroisse d'Orléans, Troisième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 31ème jour de Mai A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884 et 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1884 et 1885 respectivement à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

ADOLPHE, CANON J.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
1 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St-Claude, Union, et Marais, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 387, mesurant 29 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

BLACK & BYINGTON—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
2 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chartres, Peters et Désiré, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 25, mesurant 54 pieds de face à la rue Elmire sur 60 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Elmire et Chartres.

BARES, FRANCOIS—
Taxe de 1884, montant à...........$18
3 Un morceau de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Egans, Andry, St-Claude et Marais, désigné comme morceau de terre mesurant 2 arpents de face sur 65 arpents de profondeur.

BARES, FRANCOIS—
Taxe de 1884, montant à...........$15 00
4 Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Reynes, Forstall et Urquhart, désignés comme lots Nos 1 à 5 dans l'ilet No 659, mesurant 140 pieds de face à la rue Marais sur 131 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Marais et Reynes.

BLOUIN, GUSTAVE—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
5 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St-Bernard, Marais et Urquhart, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 500, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 96 pieds de profondeur.

CLAYTON, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à...........$8 60
6 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Art, Musique et Villeré, désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 612, mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson sur 94 pieds de profondeur.

CORDIER, Mme SEGUIN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
7 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 641, mesurant 31 pieds de face à la rue Marigny sur 128 pieds de profondeur.

DAUBE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à...........60 c
8 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Claiborne, Robertson et Washington, désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 643, mesurant 120 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Espagne et Claiborne.

DANIEL, CASIMIR—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
9 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard, les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 753, mesurant 13 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 99 pieds de profondeur.

DE ZAYAS, RAPHAEL—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
10 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Port, St-Ferdinand et Robertson, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No. 649, mesurant 54 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

DUCROS SUC de F.—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
11 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Dauphine et Mandeville, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 259, mesurant 45 pieds de face à la rue Marigny sur 64 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne.

FERRAND, BAPTISTE—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
12 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Louisa, Clouet et Villeré, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 604, mesurant 31 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

FORTIER, OMER—
Taxe de 1884, montant à...........60 c
13 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Espagne, Robertson et Washington, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 641, mesurant 120 pieds de face à la rue Claiborne sur 168 pieds de profondeur.

GAB, N.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
14 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 641, mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 96 pieds de profondeur.

GERARD, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
15 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Chartres, désignés comme lots Nos 18, 19 et 20 dans l'ilet No 80, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Hancock sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hancock et Delaronde.

KAUFFMAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à...........$15 60
16 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Remparts, Congrès et Bourgogne, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'ilet No 287, mesurant 106 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

LAROUETTE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à...........$3 60
17 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et White, désigné comme lot No 19, et partie du lot No 9 dans l'ilet No 1518; le lot No 19 mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 149 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et partie du lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 118 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

LANDREAUX, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
18 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Antonia, Prosper et St-Antoine, désigné comme partie du lot No 13 dans l'ilet No 769, mesurant 28 pieds de face à la rue Solidelle sur 115 pieds de profondeur.

LUSCY, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à...........$2 40
19 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Marigny, Dauphine, et Mandeville, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 259, mesurant 18 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MISSONNET, Mme AGATHE C.—
Taxe de 1884, montant à...........$7 20
20 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 641, mesurant 160 pieds de face à la rue Marigny sur 154 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

PILES, Vve WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à...........$7 20
21 Un lot de terre dans le 3me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Urquhart, Marais et Marigny, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 491, mesurant 35 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Urquhart.

SEUZENEAU, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à...........$6 60
22 Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Remparts, Louisa et St-Claude, désignés comme lots Nos 6 à 9 dans l'ilet No 361, mesurant 130 pieds de face à la rue Piété, sur 110 pieds de profondeur.

DEPAS, SUC. ISAAC—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
23 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Indépendance, Congrès et Marais, désigné comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 407, mesurant 65 pieds de face à la rue St-Claude sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Claude et Indépendance.

VICTOR, LOUIS—
Taxe de 1885 montant à...........$1 80
24 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, côté droit de la ville, désigné comme partie du lot No 7, mesurant 122 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,

Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 20 mai, 1890.

Qu'il soit connu que, quand un acte de vente est exécuté au nom et au profit d'un acquéreur de propriétés foncières à lui vendues pour taxes, si les dites propriétés ne sont pas achetées à une date quelconque pendant l'année qui suivra l'inscription au bureau des Aliénations, dans la paroisse où sont situées les dites propriétés, cette inscription au bureau des Aliénations ou des Hypothèques aura pour effet de canceller et d'abolir toutes les hypothèques conventionnelles et judiciaires. (Sect. 63 de la loi 85 de 1888.)

W. T. PATTON,

Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Nouvelle-Orléans, 20 mai 1890.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 21ème jour de Juin A. D, 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'ilet employé pour la désignation des propriétés annoncées ci-dessous est celui des tableaux d'assessment pour l'année, enregistrée en ce moment dans mon bureau.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

QUATRIÈME DISTRICT.

CONFRY, PETER—
Taxe de 1889, montant à...........60c
1 Un ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues White, Dupré, Ulloa et Erato, désigné comme ilet No 404.

LAVAN, GEORGE—
Taxe de 1889, montant à...........30c
2 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Sixième, Magnolia et Washington, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 387, mesurant 32 pieds de face à la rue Clara sur 121 pieds de profondeur.

LEDIG, ELIZA—
Taxe de 1889, montant à...........$4 80
3 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Laurel et Troisième, désigné comme lot No 8 et la moitié du lot No 9 dans l'ilet No 96, mesurant 43 pieds 9 pouces de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

LEDIG, ELIZA—
Taxe de 1889, montant à...........$5 40
4 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Septième, Annonciation, Huitième et Chippewa, désigné comme partie du lot No 3 dans l'ilet No 63, mesurant 30 pieds de face à la rue Septième sur 95 pieds de profondeur.

MURPHY, HAINS—
Taxe de 1889, montant à...........60c
5 Un ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lopez, Rendon, Clio et Erato, désigné comme l'ilet No 314, mesurant 310 pieds de face sur 210 pieds de profondeur.

McADAMS, MICHAEL—
Taxe de 1889, montant à...........$27 00
6 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Laurel, Constance et Sixième, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'ilet No 115, mesurant 58 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

WEBER, HENRY A.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 20
7 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Philip et Jackson, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 319 mesurant 54 pieds de face à la rue Liberté sur 149 pieds de profondeur.

ZIEGLER, Mme THERESA—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
8 Un ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, [illegible] et Jackson, désigné comme l'ilet No 428.

SIXIÈME DISTRICT.

BLACKBURN, JOHN—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
1. Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 427, mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

BAGNETTO, MARY ANN—
Taxe de 1889, montant à...........30c
2 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, St David, [illegible] et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 554, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur.

CONRAD, JOHN—
Taxe de 1889, montant à...........$2 10
3 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Camp, Jena et Chestnut, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 260, mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur.

DORSEY, PATIENCE—
Taxe de 1889, montant à...........36c
4 Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadie, Breslau, [illegible], désignés comme lots A et B dans l'ilet No 621 mesurant chaque 27 pieds de face à la rue Arcadie sur 100 pieds de profondeur.

EXPOSITION RAILWAY AND IMPROVEMENT COMPANY—
Taxe de 1889, montant à...........$6
5 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Felicia, St Charles, la propriété Foucher et la rue Walnut, désigné comme ilet No 60, mesurant 28 pieds de face à la rue Felicia sur 831 pieds 14 pouces de profondeur.

GRAHAM, Vve CORNELIA—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
6 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valence, St André, Camp et St David, désignés comme lots Nos 17, 18 et 19 dans l'ilet No 542, mesurant 90 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

IRVING, FRANK—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
7 Deux lots et la moitié d'un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Wall, [illegible], désignés comme lots Nos 1, 2 et la moitié du lot No 3 dans l'ilet No 42, mesurant 75 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

KENDIG, FRANK S.—
Taxe de 1889, montant à...........$12
8 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Valence, Cadiz et Pitt, désigné comme lot A ou lots Nos 11 et 12 et partie des lots Nos 13 et 14 dans l'ilet No 390, mesurant 44 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles sur 175 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Valence.

KING, C. E.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
9 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Bordeaux, [illegible] et Valence, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 293, mesurant 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur.

LIVAUDAIS, EDOUARD B.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 60
10 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Jennet, l'avenue Henry Clay, les rues Pitt et Webster, désigné comme lot No — dans l'ilet No 5, mesurant 250 pieds de face à la rue Jennet sur 174 pieds 4 pouces de profondeur formant l'encoignure de la rue Jennet et de l'avenue Henry Clay.

MAXENT, MARIE B.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
11 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Chestnut, Camp et Valence, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 259 mesurant 32 pieds de face à la rue Cadiz sur 120 pieds de profondeur.

MOORES, ROBERT L. et JESSE C.—
Taxe de 1889, montant à...........30c
12 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Market, Broadway et Foucher, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 17 mesurant 23 pieds de face à la rue Chestnut sur 105 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Chestnut et de la propriété Foucher.

MOSES, PRINCE—
Taxe de 1889, montant à...........60c
13 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Foucher, Market et Lower line, désigné comme lot No — dans l'ilet No 15, mesurant 30 pieds de face à la rue Pitt sur 90 pieds de profondeur.

MOORES, ROBERT L. et JESSE C.—
Taxe de 1889, montant à...........30c
14 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Foucher, Market et Chestnut, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 17, mesurant 33 pieds de face à la rue Broadway sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Broadway et Foucher.

McAULEY, JOHN P—
Taxe de 1889, montant à...........$38
15 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Prytanée, Constantinople et Pitt, mesurant 100 pieds 10 pouces et 1/2 ligne de face à la rue Général Taylor sur 182 pieds 4 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Général Taylor et Prytanée.

VAN HORN, Mme M. L.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
16 Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St-George, Long, Marengo et Général Taylor, désigné comme ilet No 588.

WEST, HERITIERS de B. J.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
17 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lyon, Bordeaux, Magazine et Constance, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 198, mesurant 35 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

WERMES, Vve G.—
Taxe de 1889, montant à...........$7 50
18 Sept lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues Magazine, Camp et Calhoun, désignés comme lots Nos 5 à 11 dans l'ilet No 29; le lot No 5 mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 163 pieds 1 pouce de profondeur et 28 pieds 3 pouces et 4 lignes dans le fond; le lot No 6 mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 163 pieds 1 pouce de profondeur et 28 pieds 5 pouces et 4 lignes dans le fond; les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chaque 28 pieds 5 pouces de face à la propriété Foucher sur 136 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure de la propriété Foucher et de la rue Camp le lot No 11 mesurant 28 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur 113 pieds 3 pouces de profondeur.

WILLIAMS, JOSEPHINE A.—
Taxe de 1889, montant à...........$5 40
19 Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Benjamin, St-Charles et Calhoun désigné comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 67, mesurant chaque 31 pieds 6 pouces de face à l'avenue Henry Clay sur 116 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur.

WITHERELL, Mme FLORENCE E. et LAVIN, Mme EMMA C.—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
20 Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Camp, Constantinople et Magazine, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 206, mesurant 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur.

WOESTMAN, JOHN—
Taxe de 1889, montant à...........$2 70
21 Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Bellecastle, Dufossat et Magazine, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 193, mesurant 90 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Constance et Bellecastle.

WOESTMAN, JOHN B.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
22 Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bellecastle, Magazine, Dufossat et Constance, désignés comme lots Nos 27 et 28 dans l'ilet No 193, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

SEPTIEME DISTRICT.

DIBOLL, J. F.—
Taxe de 1889, montant à...........24c
1 Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Dixième, Madison et Neuvième, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans les ilets Nos 308 et 323, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cambronne et Dixième.

DUMAS, JEAN—
Taxe de 1889, montant à...........24c
2 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Hamilton, Laurel Grove et Napoléon, désignés comme lots Nos 23 à 26 dans l'ilet No 300, les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Neuvième sur 350 pieds de profondeur, le lot No 25 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hamilton et Neuvième, et le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur 120 pieds de profondeur.

DUVERNAY, J.—
Taxe de 1889, montant à...........15c
3 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 229, mesurant 25 pieds de face à la rue Jefferson sur 100 pieds de profondeur.

GARDNER, CHAS.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 20
4 Quatorze lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Mary, Monroe et Jeannette, désignés comme lots Nos 11 à 24 dans l'ilet No 200, les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 13 à 22 mesurant chaque 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Sixième et Mary, le lot No 24 formant l'encoignure des rues Mary et Jeannette, et les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur.

GRAHAM, Vve JAMES—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
5 Trois lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Plum, Léonidas et Cinquième, désignés comme lots Nos 6 7 et 8 dans l'ilet No 168, mesurant 90 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

GRAGNARD, JOHN J.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 44
6 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Nelson et Onzième, désigné comme l'ilet No 360, mesurant 300 pieds de face sur 301 pieds de profondeur.

LEWIS, SUC de EDWARD—
Taxe de 1889, montant à...........$7 10
7 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Ann, Clinton, Hickory et Esther, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 29, mesurant 30 pieds 6 pouces et 8 lignes de face à la rue Ann sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

LEWIS, M. E. L.—
Taxe de 1889, montant à...........36c
8 Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Cohn, Mary et Huitième désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 262, mesurant 60 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

McKAY, SUC. DE ZUINGLIUS—
Taxe de 1889, montant à...........75c
9 Vingt et un lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, [illegible], Madison et Treizième, désignés comme lots Nos 1 à 7 et Nos 11 à 24 dans l'ilet No 454, les lots Nos 1 à 7 mesurant 210 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dublin et [illegible], et les lots Nos 11 à 24 faisant face à la rue Treizième.

PEPIN, F. J.—
Taxe de 1889, montant à...........30c
10 Quatre lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Quatorzième, Madison et Forshey, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'ilet No 493, mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Cambronne et Quatorzième.

SMITH, Mme ELLEN—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
11 Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cypress et Neuvième, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet No 285, mesurant 60 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

VIGNE, Mlle M. A.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
12 Quatre lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Général Scott, Levée et Olivier, désignés comme lots Nos 19 à 22 dans l'ilet No 19, mesurant 120 pieds de face à la rue Lowerline sur 115 pieds de profondeur sur une ligne et 108 pieds sur l'autre.

VIGNIE, Mlle M. A.—
Taxe de 1889, montant à...........30c
13 Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Général Scott, Walnut et Esther, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 25, mesurant 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur.

VIGNIE, Mlle M. A.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 35
14 Trois lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wall, Millaudon, Esther et Clinton, désignés comme lots Nos 18, 19 et 20 dans l'ilet No 26, mesurant 90 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Wall et Millaudon.

VIGNIE, Mlle MARIE A.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
15 Cinq lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Cohn et Septième, désignés comme lots Nos 6, 7, 8 et 15 et 16 dans l'ilet No 247; les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 15 et 16 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

W. T. PATTON.

Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquents pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de soixante-dix dollars et soixante-dix cents ($70 70) et au-dessous de cent dollars ($100) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet, 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet, 1882, et par l'ordonnance No. 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, adoptée le 21 Mai, 1889, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 31me jour de Mai A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans en sus de la somme fixe de soixante-dix piastres dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août, 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUER, GEO.—
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 dans l'ilet No 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St James; les lots Nos 4 et 5 mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Peters sur 95 pieds 11 pouces de profondeur; le lot No 6 mesurant 47 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Peters sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

APPLEGATE, WM. E., MARGARET E., et LUCY A.—
Bill No 217. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 194, borné par les rues Prytanée, Terpsichore St-Charles et Melpomène, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

ATLAS STEAM CORDAGE CO.—
Bill No 1639. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Fulton sur 119 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur.

ATLAS STEAM CORDAGE CO.—
Bill No 1639. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No. 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Fulton sur 119 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

ATLAS STEAM CORDAGE CO.—
Bill No 1639. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Fulton sur 120 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur.

ALLEN, Mme OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Un lot et partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lot No 6 et partie du lot No 4 dans l'ilet No 127, borné par les rues Magazine, Sixième, Constance et Septième; le lot No 6 mesurant 27 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur; la partie du lot No 4 mesurant 13 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Magazine et Sixième.

BRUNIAS, SUC. DE RICHARD—
Bill No 5192. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 30, borné par les rues Levée, Rousseau, Jackson et Joséphine, mesurant 64 pieds de face à la rue Levée sur 176 pieds de profondeur.

BLANCO, F.—
Bill No 5653. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$84 84
Une partie d'un lot et le fond d'un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme partie du lot No 3 et le fond du lot No 2 dans l'ilet No 201, borné par les rues Colisée, Prytanée, Premier et Philip, la partie du lot No 3 mesurant 54 pieds 9 pouces de face à la rue Colisée sur 209 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur, le fond du lot No 2 mesurant 10 pieds de large.

BENEKE, J. O.—
Bill No 6782. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 292, borné par les rues Magazine, Berlin, Constance et l'avenue Napoléon, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur 115 pieds 8 pouces de profondeur.

BURBANK, JACOB A.—
Bill No 7049. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 416, borné par les rues St-Charles, Dryades, Valmont et l'avenue Peters, mesurant 232 pieds 11 pouces de face à la rue Valmont sur 192 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

CALDER, Mlle MARY—
Bill No 855. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 118, borné par les rues Constance, Erato, Gaiennié et Annonciation, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

CALDER, JOHN—
Bill No. 1638 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$76 76
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No. 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Fulton sur 117 pieds 8 pouces de profondeur.

CRAWFORD, Mlles M. ET T. J.—
Bill No 1770 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 35 dans l'ilet No 234, borné par les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod, mesurant 23 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Baronne sur 176 pieds 6 pouces de profondeur.

CAMET, PEDRO BLANCY—
Bill No 1799 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$85 85
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme le No 25 dans l'ilet No 272, borné par les rues Remparts, Lafayette, Dryades et Poydras, mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Remparts sur 196 pieds de profondeur.

CAPDEVIELLE, DR. AUG.—
Bill No. 2505. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 62, borné par les rues Bourbon, Royale, Toulouse et St-Louis, mesurant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Bill No 6411. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 60
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 6ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot C dans l'ilet No 403, borné par l'avenue Peters, les rues Jeannet, Octavie et St-Charles, mesurant 185 pieds de face à l'avenue Peters sur 150 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, Mme PAUL J.—
Bill No 6561. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Six lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 10 dans l'ilet No 250, borné par les rues Camp, Léontine, Valmont et Chestnut; les lots Nos 1 à 8 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 9 et 10 mesurant 58 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds sur une ligne et de 139 pieds sur l'autre ligne.

CONNOLLY, Mme E. J.—
Bill No 7093. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Trois quarts de trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme trois quarts des lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet No 396, borné par les rues Berlin, Milan, Pitt et St-Charles, mesurant 90 pieds de face à la rue Berlin sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Berlin et Pitt.

CHALIN, LOUIS F—
Bill No 7186. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Un lot et partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 7me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme le lot No 1 et partie du lot No 2 dans l'ilet No 70, borné par les avenues Carrollton et St-Charles et les rues Dublin et Hampton, mesurant 50 pieds 3 pouces de face à l'avenue Carrollton sur 150 pieds de profondeur.

COUSLEY, SUC ALLEN—
Bill No 7534. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$76 76
Deux lots ou portions de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 8 et 9 dans l'ilet No 287, borné par les rues Bassin, Melpomène, Remparts et Thalie, le lot No 8 mesurant 35 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 96 pieds de profondeur.

COUSLEY, SUC ALLEN—
Bill No 7534 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No 315, borné par les rues Bassin, Franklin, Melpomène et Thalie; le lot No 6 mesurant 35 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur; le lot No 7 mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

DOLSEN, Mme LUCY—
Bill No 276. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 28, dans l'ilet No 10, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur.

DEBLANC, J.—
Bill No 2613 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 103, borné par les rues St-Anne, Bourgogne, Remparts et Dumaine, mesurant 26 pieds de face à la rue St-Anne sur 100 pieds de profondeur.

DEBLOIS, MINEURS—
Bill No 3992. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 51, borné par les rues Chartres, Royale, Hôpital et Quartier, mesurant 60 pieds de face à la rue Chartres sur 130 pieds de profondeur.

DUNN, ANDREW J.—
Bill No 7538 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'ilet No 70, borné par les rues Perle, Tchoupitoulas, Delord et Calliope, mesurant 42 pieds de face à la rue Perle sur 90 pieds de profondeur.

FAUST, JOSEPHINE—
Bill No 3165. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 28, borné par les rues Quatrième, Levée Rousseau et Washington, mesurant 108 pieds 10 pouces de face à la rue Quatrième sur 52 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur.

FINNIGAN, W. H.—
Bill No 5230. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Huit lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 dans l'ilet No 20 "Hurstville," borné par les rues Arabella, Live Oak, Laurel et l'avenue Nashville, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Arabella sur 405 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM. H.—
Bill No 5230 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No — dans l'ilet No 225, borné par les rues Camp, Général Taylor, Austerlitz et Magazine, mesurant 75 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Camp sur 75 pieds 9 pouces de profondeur.

FULHAM, WM F—
Bill No. 5790 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10, dans l'ilet No 436, borné par les rues Berlin, Carondelet, Baronne et Milan, mesurant chaque 30 pieds 5 pouces de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.

FULHAM, Mme M. L.—
Bill No 5792. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$80 80
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 18, 19, 20 et 21 dans l'ilet No 435, borné par les rues Milan, Berlin, Baronne et Carondelet; lots Nos 18, 19 et 20 mesurant 91 pieds 2 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur; lot No 21 mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 152 pieds de profondeur.

FARRAR, E. H.—
Bill No 1279. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'ilet No 266, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Johnson; lot No 17 mesurant 25 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur; lot No 18 mesurant 62 pieds de face à la rue St-Philippe sur 150 pieds de profondeur.

FROST, Dlle ISABELLA G.—
Bill No 44. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 69, borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Calliope et Poeyfarre, mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation sur 135 pieds 10 pouces d'un côté et 144 pieds 10 pouces de l'autre de profondeur.